

I BUT DU COURS

Introduction à un courant de la pensée morale française situé principalement au XVII^e siècle. Le cours sera notamment consacré à la figure la plus marquante de ce courant, Pascal (1623-1662), et plus brièvement à son inspirateur, Montaigne (1533-1592), à La Boétie (1530-1563), à La Rochefoucauld (1613-1680), à Nicole (1625-1695), ainsi qu'à certaines reprises de leurs pensées aux XVIII^e et XIX^e siècles.

II OBJECTIFS

De connaissance :

Assimiler les principales idées présentes dans les textes abordés et certains de leurs enjeux.

D'habileté intellectuelle :

S'initier à la lecture de quelques textes significatifs de cette tradition. Réussir à dégager et à exposer clairement quelques-unes des idées présentes dans les textes étudiés. Amorcer une réflexion personnelle sur la portée de ce type de philosophie.

III CONTENU

1. Introduction
 - Qu'est-ce qu'un moraliste?
2. Les *Essais* de Montaigne
 - L'autoportrait
 - Coutumes et croyances : le scepticisme
 - L'amitié et la sociabilité
3. Le *Discours de la servitude volontaire* de La Boétie
4. Les *Maximes* de La Rochefoucauld
5. Les *Pensées* de Pascal
 - Philosophie et théologie
 - L'homme sans Dieu et le divertissement
 - Le pari
 - Les trois ordres
 - La justice et la force
6. Les *Essais de morale* de Nicole
 - La civilité
 - La charité et l'amour-propre
7. Voltaire sur Pascal

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

Cours magistraux, études de textes, discussions.

V LECTURES

Obligatoires :

- Un recueil comprend tous les textes à lire et il inclut une bibliographie. Ce recueil est indispensable pour suivre le cours et est en vente à la Librairie Zone. [L'édition des *Pensées* utilisée dans le recueil est : Pascal, *Pensées*, édition Brunshvicg, Paris, GF-Flammarion, 1976.]

Ouvrage d'introduction recommandé :

- B. Parmentier, *Le siècle des moralistes*, Paris, Seuil, 2000.

VI ÉVALUATION

- Un examen oral avant la semaine de relâche sur les premières lectures (50%) [Cette évaluation pourra être modifiée en fonction du nombre d'inscrits].
- Un examen écrit à la fin de la session sur l'ensemble de la matière du cours (50%).

Barème des notes : selon l'échelle en vigueur à la Faculté de philosophie.

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté et au *Règlement des études*.

Étudiants ayant un handicap :

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>